

Toutes des Femmes

2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2025 marque une étape de **consolidation** pour Toutes des Femmes. Si les années précédentes étaient celles de l'ouverture et de la croissance, 2025 a été consacrée à l'occupation du terrain institutionnel et au renforcement de nos moyens de lutte, y compris avec nos partenaires.

Bien sûr, la campagne **#JugePasMonGenre** est restée au cœur de notre activité de plaidoyer. Nous n'avons jamais cessé de porter l'exigence d'une déjudiciarisation de l'état civil, notamment par des actions qui ont été marquantes pour l'association. Ce fut le cas lorsque nous sommes allées déposer un chèque géant, symbolique, de **20 millions d'euros au ministère de la Justice représentant le coût de l'absurdité judiciaire actuelle**. Et ce fut aussi le cas avec notre cycle de conférences organisées à Paris, qui a permis de mettre en lien nos revendications avec des travaux d'expertise de fond. Fortes du succès de ces événements, nous avons pu organiser notre premier colloque à l'Assemblée nationale, en présence de parlementaires, et le premier de la sorte à être organisé par une association menée par des femmes trans.

En interne, l'association a franchi un cap avec le **recrutement de notre première salariée** et la création du groupe « Vie asso », dédié à l'accueil et à **l'animation de notre réseau de militantes**. Permises en partie par l'augmentation des dons reçus en 2025, la création de ce poste a été aussitôt un véritable tremplin d'énergie pour appuyer l'activité principalement bénévole de l'association. Sans ce poste, une majorité de nos activités n'auraient tout simplement pas pu se faire. Toutes des Femmes a par ailleurs été en mesure de multiplier ses formations : auprès de syndicats, d'associations, et d'organisations sportives, avec à chaque fois pour objectif de **fournir des outils pour lutter contre la transphobie** et pour les droits des personnes trans.

En 2026, une nouvelle page s'ouvre avec la campagne de l'élection présidentielle. Pour inscrire son action dans ce nouveau contexte, l'association doit prendre élan sur ce qu'elle a réussi à consolider, en travaillant à **obtenir des victoires concrètes pour les personnes trans, et en mettant tout en œuvre pour lutter contre les reculs de leurs droits**. Mais plus que jamais, notre action ne peut se poursuivre que si nous réussissons à pérenniser notre indépendance.

L'an prochain, l'association appellera aux dons aussi souvent que les enjeux l'imposent, pour que jamais nous ne renoncions à la radicalité de nos objectifs politiques.

Niléane Dorffer,

Présidente de l'association



SOMMAIRE

page 2

Le mot de la présidente

page 4

La campagne #JugePasMonGenre

page 4

La poursuite de la campagne

page 5

Tenir le front face à l'importante actualité sur l'état-civil

page 6

Multiplier nos espaces d'action

page 7

Cycle de tables rondes

page 8

Colloque à l'Assemblée nationale

page 9

Communiquer en ligne

page 10

Consolider nos positionnements politiques

page 10

Formation interne

page 11

Interventions extérieures

page 12

Coopérations françaises et internationales

page 13

Focus sur le groupe de travail sport

page 14

Consolider notre fonctionnement interne

page 14

Augmentation du budget

page 15

Notre première employée

page 16

Création du groupe « Vie asso »

#JUGE PAS MON GENRE

LA POURSUITE DE LA CAMPAGNE

La campagne **#JugePasMonGenre** lancée en 2024 s'est poursuivie en 2025, réunissant désormais **38 550 personnes signataires et une centaine d'organisations** : partis politiques, associations LGBTI et féministes, ou encore fédérations syndicales. Pour rappel, en demandant une nouvelle loi de déjudiciarisation du changement d'état civil, la campagne poursuit plusieurs objectifs : recentrer les débats médiatiques et politiques au sujet des personnes trans vers une proposition positive, une grande loi symbolique qui fait consensus au sein des associations trans, tout en réduisant concrètement les violences subies par les personnes trans qui sont *outées* du fait de la discordance entre leur identité et leurs documents officiels.

Pour donner une autre dimension concrète à cette campagne, le 31 mars 2025, à l'occasion de la Journée internationale de visibilité trans, nous avons déposé avec Acceptess-T et AIDES un **chèque géant de 20 millions d'euros au ministère de la Justice**. Ce chèque représente notre évaluation du coût de la judiciarisation du changement d'état civil depuis la réforme de 2016, coût que l'Etat aurait pu éviter en adoptant nos revendications, et coût d'autant plus absurde que, selon les estimations de la Chancellerie, 99 % des demandes sont acceptées. Peu de temps après, nous avons **rencontré le ministère de la Justice** pour réitérer nos revendications et rappeler l'importance d'une évolution de la loi sur le changement d'état civil pour réduire les discriminations.



Chèque de 20 millions d'euros déposé le 28 mars 2025 par Toutes des Femmes, Acceptess-T et AIDES au ministère de la Justice pour représenter le coût de la judiciarisation du CEC

TENIR LE FRONT FACE À L'IMPORTANT

ACTUALITÉ SUR L'ÉTAT-CIVIL

Alors que deux propositions de loi avaient déjà été déposées en 2024 pour déjudiciariser le changement d'état civil (un texte au Sénat porté par Mélanie Vogel, écologiste, et un à l'Assemblée nationale par Danièle Obono, LFI), deux nouveaux textes ont continué en 2025 de porter nos revendications devant le Parlement. En octobre 2025, Jean-François Coulomme (LFI) a déposé une proposition de loi visant à **supprimer la mention du sexe sur les cartes d'identité**. Bien que non-suffisante en elle-même, nous avons salué cette initiative qui continue de paver la voie de notre revendication de plus long terme : la disparition de la mention de sexe à l'état civil. En décembre 2025, Emmanuel Grégoire (PS) a déposé une proposition de loi reprenant à son tour la **déjudiciarisation du changement d'état civil**, et y ajoutant cette fois-ci d'autres avancées pour les personnes LGBTI, dont l'interdiction des violences faites aux enfants intersexes.

Nous faisons la même conclusion que l'an dernier : l'heure est à ce qu'une dynamique transpartisane mette un de ces textes à l'agenda parlementaire pour le faire adopter dans les plus brefs délais. Si la multiplication de textes semblables portés par une diversité de groupes politiques semble valider notre stratégie, **l'urgence se fait aussi croissante** au regard des échéances électorales de 2027 qui pourraient durablement refermer la fenêtre législative dont nous pourrions encore bénéficier en 2026.



En contretemps de cette urgence, après 9 ans d'observation passive, le ministère de la Justice a enfin publié son rapport d'évaluation de la loi de 2016 qui avait démedicalisé le changement d'état civil. Ses conclusions confirment elles aussi notre position: **la quasi-totalité des demandes sont acceptées sans difficulté**, la procédure judiciaire n'étant donc qu'un frein inutile à l'exercice de nos droits fondamentaux, et l'occasion pour les tribunaux de renforcer les discriminations en perpétuant les clichés transphobes et misogynes qui traversent notre société.

Au-delà de notre rôle de proposition, nous avons aussi assuré la vigie législative, alertant le public sur deux nouvelles menaces en matière d'état civil. Déposée en décembre 2025, une nouvelle proposition de loi sécuritaire portée par la droite et le centre prévoit, en plus d'une multitude de mesures racistes, **d'empêcher les personnes trans étrangères de changer de prénoms** si une telle possibilité ne leur est pas déjà offerte dans leur pays d'origine. Au passage, le texte prévoit aussi d'exiger un extrait de casier judiciaire pour toutes les personnes (françaises ou étrangères) souhaitant changer de prénoms. La seconde menace vient du budget 2026, qui a introduit **une contribution de 50 euros pour saisir un tribunal judiciaire, y compris pour les changements d'état civil**. Ces deux évolutions contredisent directement les revendications de l'ensemble des associations trans pour un changement d'état civil libre et gratuit pour toutes et de façon autodéterminée. Nous comptons multiplier en 2026 les actions de sensibilisation et de plaidoyer pour repousser ces menaces en même temps que nous ferons avancer nos propositions positives.

MULTIPLIER NOS ESPACES D'ACTION

Cette année a été marquée par les premiers événements publics que nous avons organisés seule en tant qu'association. Tous ces événements avaient pour double objectif de donner une nouvelle dynamique à la campagne **#JugePasMonGenre** et de consolider notre influence dans de nouveaux espaces.



← Capture d'écran de la page Instagram de l'association

CYCLE DE TABLES RONDES

Tous les mois durant un trimestre, nous avons organisé à Paris une table ronde dans le bar lesbien militant le Bonjour Madame. Notre but a été de donner une **visibilité à la fois scientifique, militante et internationale** à nos revendications, et de lier la campagne **#JugePasMonGenre** aux divers enjeux qui lui sont connexes.



En novembre 2025, pour notre première table ronde, nous avons discuté du **poids de la dualité sexe/genre et des opportunités de la dépasser** dans nos stratégies politiques et juridiques. La discussion s'est faite entre Maud Royer, cofondatrice de notre association, et Alexandre Jaunait, maître de conférences en science politique à l'Université de Poitiers et chercheur à l'Institut des sciences sociales du politique. En décembre, nous avons parlé des **enjeux juridiques autour de la procréation et de la filiation pour les personnes trans**. La discussion s'est faite entre Alyx Taounza-Jeminet, militante de Toutes de Femmes chargée du groupe de travail "PMA, filiation et transparentalité", de Marie Mesnil, maîtresse de conférences en droit privé à l'Université Paris-Saclay, de Clélia Richard, avocate, et du Collectif Hippocampes, qui réunit des personnes trans ayant porté leur enfant.

En janvier (2026) enfin, par la dernière discussion, nous avons cherché à comprendre **comment les droits des personnes trans ont évolué cette dernière décennie ailleurs qu'en France**, pour essayer d'apprendre des stratégies victorieuses ou, au contraire, de nous mettre en garde contre les écueils déjà rencontrés ailleurs. La table ronde accueillait Niléane Dorffer, notre présidente, Nicole Gallus, avocate et professeure à l'Université Libre de Bruxelles, Anwar Ogrm, Movement Building Program Lead chez GATE, et l'association TransActual UK, association plaidant pour les droits des personnes trans au Royaume-Uni.



Presque toutes les conférences ont pu être filmées et publiées sur notre chaîne Youtube, en plus d'être découpées petit à petit sur nos réseaux sociaux pour y faire vivre nos discussions sur le long court. Nous faisons de ce premier cycle de tables rondes un **bilan très enthousiaste** : l'importante participation du public à ces trois événements nous a montré notre capacité à mobiliser au-delà des espaces numériques où nous avons initié nos premières actions. La diversité et l'expertise de nos intervenant-es a mis en lumière la richesse des liens universitaires que nous pouvons tisser, et notre capacité à jeter des ponts vers l'international.

COLLOQUE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Nous avons conclu notre cycle de conférences par un colloque organisé à l'Assemblée nationale en février 2026, pensé pour **présenter aux élu-es les conclusions des tables rondes**. En faisant participer des parlementaires de divers groupes politiques, nous comptons mettre en action la dynamique transpartisane urgente qui permettra de faire adopter une loi sur le changement d'état civil avant 2027.



Le colloque s'est tenu en public, toute une après-midi à l'Assemblée nationale. Lors d'une première discussion, nous avons fait **l'état des lieux des discriminations et des difficultés** rencontrées par les personnes trans dans un contexte mondial de renforcement des mouvements anti-genre (discussion entre Mélanie Vogel, sénatrice écologiste, Martin Clément, chef du pôle « Relations avec la société civile » auprès de la Défenseure des droits et Margot Mahoudeau, docteure en sciences politiques, autrice de *La panique woke* et co-présidente de l'association Espace Santé Trans).

Une deuxième discussion nous a permis de faire un focus sur **les populations trans les plus marginalisées** (mineures, étrangères, enfermées, travailleuses du sexe) pour chercher à garantir un même accès aux droits pour toutes (discussion entre Danièle Obono, députée LFI, Lisa Carayon, juriste et maîtresse de conférences à l'Université Paris Sorbonne Nord, et Lia Bompard, membre du pôle juridique de l'association Acceptess-T).

La troisième discussion a présenté **l'historique des propositions de la société civile pour un état civil libre et gratuit** (avec Eric Martineau, député MoDem, Laurence Hérault, professeure d'anthropologie, Aix-Marseille Université, IDEAS, et Maud Royer, secrétaire de l'association et autrice) et nous a permis de conclure le colloque en exposant un plan d'action concret à mettre en œuvre. Comme les tables rondes, ces discussions ont été filmées pour être mises en ligne.

COMMUNIQUER EN LIGNE

Depuis sa création, une des actions au cœur de la vie de l'association est la **création et la mise à disposition de ressources en ligne**, sur son site internet et sur les réseaux sociaux. En 2025, le site internet de l'association a reçu 17 000 visites, soit 3 000 de plus que l'année précédente, toujours majoritairement concentrée sur les ressources FAQ.

En inaugurant ses premiers événements publics, l'association a voulu maximiser l'impact de ceux-ci en créant des documents vidéo à partir de chacun d'entre eux. En plus de former des archives, ils constituent d'excellents matériaux pour communiquer sur les réseaux sociaux, sous la forme d'extraits synthétisant les principaux propos des tables rondes. Les premiers extraits partagés, rien qu'à partir des derniers mois de 2025, ont ainsi déjà **cumulé plus de 135 000 vues** sur la seule page Instagram de l'association.



↑ Aperçu des vignettes des vidéos du cycle des tables rondes



CONSOLIDER NOS POSITIONNEMENTS POLITIQUES

FORMATION INTERNE

En juin 2025, nous avons passé deux jours à La Parole Errante, un lieu autogéré à Montreuil, pour un **weekend de formation interne qui a réuni 15 personnes**. La plupart des participantes étaient déjà membres de l'association, mais les ateliers étaient ouverts à des personnes non-membres, dont certaines ont adhéré ultérieurement ou bien faisaient partie d'autres organisations transféministes.

Le but principal de nos ateliers a été **d'équiper nos bénévoles en matière d'expression politique**, partageant entre nous les outils et compétences concrètes permettant de déployer une communication publique efficace, d'intervenir dans les médias ou de mener des campagnes de plaidoyer. La moitié de nos ateliers ont traité d'aspects très matériels, tels que la rédaction d'articles, la prise de parole publique, la confection de slogans, de flyers et de post pour les réseaux sociaux. L'autre moitié s'est attelée à la rédaction de notes de positionnement sur trois de nos principaux axes de lutte : les droits des enfants trans, les droits reproductifs des personnes trans, les droits des travailleuses du sexe.



INTERVENTIONS EXTÉRIEURES

Nous avons complété ces formations internes par une série d'interventions externes : en avril, nous participions au **Printemps des assocés organisé par l'Inter-LGBT** pour présenter au public nos actions et revendications ; en octobre, nous nous rendions à Avignon au 2ème **Forum Antifasciste** organisé par le collectif **No Pasaran 84** ; fin octobre, nous avons reconduit notre formation habituelle aux côtés de **NousToutes** contre la transphobie et pour les droits des personnes trans, avec plus de **150 personnes en ligne** ; nous avons redonné cette formation en mars au sein de l'association **Alternatiba** à destination de leurs militant-es.



1000+
personnes formées
aux enjeux des luttes trans
Toutes des Femmes



En parallèle, nous continuons **d'intervenir dans les médias nationaux** dans une dizaine d'entretiens pour éclairer le débat public sur les enjeux trans et féministes : Médiapart, Libération, Huffpost, 20 minutes, Nouvel Obs, Politis, ...



[Médiapart, 31 janvier 2026](#) : L'extrême droite se réunit à Paris pour attaquer les féministes au nom des femmes



[Huffpost, 26 juillet 2025](#) : Brigitte et Emmanuel Macron contre Candace Owens : itinéraire d'une fake news transphobe

COOPERATIONS FRANÇAISES ET INTERNATIONALES

Nous avons aussi participé aux réflexions collectives qui traversent la communauté LGBTQIA française et internationale. En avril 2025, nous étions à **Rome pour la conférence annuelle de l'EL*C** dédié à la lutte des droits lesbiens en Europe et en Asie centrale. Nous sommes spécifiquement intervenues sur la table ronde dédiée aux personnes trans lesbiennes, les freins à leur inclusion, les enjeux juridiques auxquels elles font face, et l'avancée des mouvements anti-genre qui alimentent la transphobie et la lesbophobie.



En octobre, nous sommes intervenues à une journée de réflexion organisée par SOS homophobie sur les **thérapies de conversion en France et au Québec**, où nous avons pu remettre au cœur du débat la situation des enfants trans, totalement oubliés des pouvoirs publics alors que trop souvent exposés à des violences transphobes dévoyées de la psychanalyse.

Enfin, tout au long de l'année, nous avons apporté notre **appui aux organisations communautaires dans leur plaidoyer pour la santé**. Nous avons préparé avec elles la sortie du rapport de la Haute Autorité de santé (HAS) sur la prise en charge des adultes trans, tout en signant une **tribune** aux côtés d'une cinquantaine d'organisations pour rappeler l'urgence de protéger les mineurs trans, exclus des dernières recommandations de l'HAS. Dans le même temps, nous avons participé au **Manifeste pour la prise en soin des personnes trans en France** publié par des professionnel·les de santé et des associations d'autosupport trans à l'initiative du groupe "Migrants et populations vulnérables" de la Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française.

Manifeste pour la prise en soin des personnes trans en France
Une initiative du sous-groupe « Personnes trans » du groupe MIPOP de la SPILF

Nous, professionnel·les de santé, réaffirmons notre engagement éthique fondamental : garantir à tous·tes, sans discrimination, un accès digne, équitable et respectueux aux soins.

La transphobie institutionnelle tue.
L'accès aux soins ne doit jamais dépendre du statut migratoire.
Le travail du sexe ne doit plus être un facteur d'exclusion du soin.
Former l'ensemble des professionnel·les est un devoir, pas une option.

Nos exigences

- Accès **effectif et inconditionnel** à la prévention, au dépistage, aux traitements.
- Financement **pérenne** des approches communautaires.
- Formation **obligatoire** de tous·tes les professionnel·les.
- Respect et accessibilité des droits administratifs (**AME, ALD31, titre de séjour pour soins**).

Soigner, c'est reconnaître.
Soigner, c'est inclure.
Soigner, c'est respecter.

Sociétés savantes et premier.e.s signataires :
Hugues Cordel pour la SFLS
Bernard Castan pour la SPILF
Anaëza Freire Maresca
Chloé Bertin
Valentina Isernia
Ségolène Perrineau
Marie Gilbert
Emilie Moonier
Nicolas Vignier
Thibault Chiarabini
Xavier Mabire

Associations :
Charlie Cosnier pour le FLIRT – Front Transfem
Fransgenre
Groupe Action Gay et Lesbien Loiret (GAGL45) - Orléans
Association Transaïde - Saint-Etienne
TRANSAT – Marseille
RITA – Grenoble
Inès Messaoudi pour l'association PASTT – Paris
Le REST
Acceptess-T
Outrans
Le Girofard – Bordeaux
OST (Organisation de Solidarité Trans)
Observatoire des Transidentités
AIDES
Toutes des Femmes
ANCRÉS – Bordeaux

Pour l'accès au manifeste complet et signer, c'est par là :

Page de présentation du manifeste pour la prise en soin des personnes trans en France

FOCUS SUR LE GROUPE DE TRAVAIL SPORT

En janvier 2025, le groupe de travail sport a finalisé la deuxième note de positionnement de l'association : après une première note sur le changement d'état civil publiée en 2024, Toutes des Femmes propose désormais une [note sur les athlètes de haut niveau](#), détaillant nos arguments pour **s'opposer à l'exclusion des femmes trans et intersexes de toute discipline sportive** ou catégorie, notamment quand cette exclusion passe par des catégories spécifiques ou des mesures de *co-ranking*, et pour exiger sur le long terme la **disparition des seuils hormonaux et métriques biologiques**.

S'en sont suivi en juin deux ateliers sur le sujet, un premier lors du festival de football "**Hors-jeu pour les fachos**" organisé par l'association les Dégos (anciennement les Dégommeuses), puis un second lors d'une course organisée par l'association TRANSpire. En février, nous sommes intervenues à Paris aux côtés de TRANSpire lors d'une table ronde organisée par les Inverti-es pour défendre les droits des personnes trans dans le sport.



Atelier de formation lors d'une course organisée par l'association TRANSpire en juin 2025



Atelier de formation lors du festival de football "Hors-jeu pour les fachos" organisé par l'association les Dégos en juin 2025



Atelier avec TRANSpire, à la Mutinerie en juin 2025



Intervention lors d'une table ronde organisée par les Inverti-es pour défendre les droits des personnes trans dans le sport en février 2026

CONSOLIDER NOTRE FONCTIONNEMENT INTERNE

AUGMENTATION DU BUDGET

Alors que les dons de personnes physiques ont augmenté en 2025 par rapport à 2024, c'est aussi cette année que nous avons à la fois **gagné notre premier appel à projet**, et que nous avons reçu le soutien de fonds privés. Cette augmentation du budget était un objectif de 2024. Le manque de moyens financiers constituait alors un des principaux freins à l'action de l'association. Au vu des activités menées en 2025, on peut considérer à la fois l'objectif de moyen comme atteint, et percevoir déjà ses effets positifs. Aucun de ces nouveaux postes de recettes n'est cependant garanti au-delà de cette nouvelle année.

Ce nouveau contexte nous oblige à une gestion plus attentive : budgets prévisionnels détaillés, suivi accru de la part de notre trésorière et mises en réserve pour les contrats de salarié·e·s engageant l'association pour les années à venir. Il nous laisse aussi une plus grande liberté dans la programmation de nos activités, et notamment celle de faire appel à des prestataires lorsque nous le jugeons utile.



*EL*C, l'organisation non-gouvernementale qui a proposé le premier appel à projet remporté par Toutes des Femmes*



Plaquettes d'appel au don et de présentation de l'association Toutes des Femmes

NOTRE PREMIÈR·E EMPLOYÉ·E

Pour une organisation comme Toutes des Femmes, une grande partie des tâches liés à l'objet social nécessite d'être effectuée par des militantes disposant d'expertises et d'expériences précises.

Elles impliquent souvent un important travail **de coordination, de rédaction, et un suivi de long terme**. Elles sont, par nature, difficiles à effectuer pour des militantes ne consacrant que quelques heures de travail par mois à l'association. Les seules militantes bénévoles à fournir ce type d'investissement sont généralement membres du Conseil d'administration, ou ont vocation à le devenir.

Le constat a été fait, au cours des années 2023 à 2024, que lorsque le CA se concentrait sur des tâches de plaider, de partenariat interassociatif, cela se faisait au détriment de l'animation de la vie interne de l'association elle-même, avec des manques de circulation d'informations entre le CA et les adhérentes, au détriment de l'activité bénévole des militantes non-membres du CA.

Pour Toutes des Femmes, salarier des militantes ne vise pas à réduire l'activité bénévole totale de l'association. Au contraire, **cela doit permettre de remplir deux objectifs** :

- **partager les tâches lourde** en temps de travail entre CA et salariées ;
- **permettre une plus grande activité bénévole** des militantes non-membres du CA.

Permise par de nouvelles ressources financières, une grande partie des nouvelles activités de l'association a donc eu lieu grâce à la création du poste de « chargé-e de mission partenariats et animation de l'activité bénévole ».

C'est le bureau qui est aujourd'hui chargé tout particulièrement de l'encadrement du poste. Parce que l'encadrement de salarié·e·s par un CA bénévole est un défi, nous avons voulu l'anticiper plutôt que le relever sans préparation : nous avons donc écrit une **note interne « Salarier des militantes »**. Nous y avons défini nos objectifs, les risques anticipés, les outils nécessaires à « un encadrement à moindre risque pour l'équipe salariée comme pour la structure », et comment « employer de manière responsable », en réfléchissant notamment aux nécessaires adaptations en tant qu'association amenée à employer des personnes trans. Un certain nombre de règles comme les autorisations d'absences sur le temps de travail pour RDV médicaux et démarches administratives, ou le maintien du salaire à 100% dès le premier jour en cas d'arrêt de travail, ont ainsi été définie, en plus de proposer des tickets restaurants ou le remboursement à 100% des transports en commun.

CRÉATION DU GROUPE « VIE ASSO »

Les missions de notre nouvel·le employé·e ont conduit à la création d'un groupe de travail dédié à la vie de l'association. Le but du groupe est d'assurer les meilleures conditions d'arrivées pour les nouvelles adhérentes, puis d'animer la vie interne de l'association. En février, nous avons ainsi organisé une **première réunion d'accueil des nouvelles adhérentes**, que nous entendons répéter tous les 3 mois pour présenter aux nouvelles arrivées l'historique et le fonctionnement de l'association, pour recueillir leurs envies et leurs besoins puis pour leur permettre de participer rapidement à l'activité des groupes de travail. En parallèle, le groupe a proposé un nouveau visuel pour représenter l'association lors d'événements publics, et a fait imprimer **plusieurs drapeaux** pour défiler lors de la marche annuelle du 8 mars pour la journée internationale des droits des femmes.



Marche parisienne pour la journée internationale des droits des femmes, 8 mars 2026

Toutes des Femmes

